

DECISION

OBJET : Indemnisation des actes de vandalisme du 13 mars 2021 commis par Monsieur Angel WLOSIK

Le PRÉSIDENT de la COMMUNAUTE URBAINE du CREUSOT-MONTCEAU-LES-MINES,

Vu l'article L.5211-10 du Code général des collectivités territoriales,

Vu la délibération du conseil communautaire en date du 16 juillet 2020, devenue exécutoire à compter du 18 juillet 2020, lui donnant délégation de compétences en vertu des dispositions susmentionnées,

Considérant que la nuit du 13 au 14 mars 2021, des conteneurs appartenant à la Communauté Urbaine, situés rue aux Fèvres sur la commune de BLANZY, ont été brûlés,

Considérant que la Communauté Urbaine a déposé plainte auprès du commissariat de Police de MONTCEAU,

Considérant qu'après recherche par le commissariat de police de Montceau, Monsieur Angel WLOSIK, a été appréhendé,

Considérant qu'en date du 31 mai 2021, après jugement et décision du Tribunal de Proximité du CREUSOT, Monsieur Angel WLOSIK devra régler, à la Communauté Urbaine, en réparation de ce préjudice, la somme de 204,24 €,

Considérant qu'il convient d'émettre un titre de recette à Monsieur Angel WLOSIK afin que la Communauté Urbaine soit indemnisée du préjudice subi,

DECIDE ce qui suit :

- Un titre de recette sera émis par la Communauté Urbaine à l'encontre de Monsieur Angel WLOSIK, responsable des dégradations de conteneurs appartenant à la Communauté Urbaine, situés rue aux Fèvres sur la commune de Blanzay en date du 13 mars 2021 ;
- La recette, d'un montant 204,24 €, sera imputée au Budget Principal sur le chapitre correspondant ;
- La présente décision peut faire l'objet d'un recours contentieux dans un délai de deux mois à compter de sa publication ;

- La présente décision sera communiquée aux membres du conseil communautaire à la faveur d'une prochaine réunion.

Fait à Le Creusot, le 28 juin 2021

Certifié pour avoir été reçu
à la sous-préfecture le 7 juillet 2021
et publié, affiché ou notifié le 7 juillet 2021

POUR EXTRAIT CERTIFIE CONFORME

LE PRESIDENT,

LE PRESIDENT,

David MARTI

David MARTI

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'DM', written over a horizontal line.A handwritten signature in black ink, appearing to read 'DM', written over a horizontal line.